

Présents : Marie-Pierre Favreau, Denis Terraillon, Murray Nelson, Alexandre Weil, Charly Fabre, Cathy Bousquet, Thérèse Lederman, Alain Lahellec, Marie Christine Andouy, Christian Ligonnière, Andrée Guiguet (rédactrice), Thierry Laniesse (Directeur Pch), Arnaud le Beuze, Pablo Reñe, Marilyn Elbaz, Sophie Giraud, Michel et Clo Miguet, Luis Delatorre, Élisabeth Jaune, Jérôme Schuemacher, Alix Audurier Cros, Bruno Betz, Michel Combe, Valérie Bouyssou, Arnaud Carpier, Michel Raffi, Jean-François Soto (Président Pch), Laurent Castanier

En Visio : Irina Kolotouchkina + INRAE

Excusés : Nicole Morère, Frédéric Roig, Véronique Neil, Mr Brun, Annie Dalban, Agnès Kénédi-Haincaud, Mr Cross, Mr Morel, Véronique Laye,

Laurent Castanier ouvre la séance en félicitant les 27 participants, dont le Président du Pays Mr Jean-François Soto et lui laisse la parole.

Mr Soto se réjouit de voir que le CODEV évolue "favorablement".

En résumé : **Le Président JF Soto** souligne l'importance des orientations à venir au sein du SyDel pour le Pch, ses 77 communes et 3 communautés de communes. Dans les évolutions récentes :

- La Région Occitanie met en place la "République des Territoires" notamment pour renforcer les relations Région/territoires pour un meilleur accompagnement régional des projets ;
- "L'Assemblée des Territoires" évolue : le CODEV est appelé à désigner un binôme homme/femme qui participera au même titre que le SYDEL. IL y aura toujours un suppléant.
- L'Assemblée des territoires est destinée à favoriser la concertation, ce qui donnera encore davantage de poids au CODEV. Monsieur Soto co-préside cette assemblée (renouvellement de son mandat possible lors de la réinstallation de cette ADT).
- Il est créé un "Parlement de la montagne", là aussi le Codev doit désigner une personne pour le représenter.
- Le schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) se dessine pour 2040 : réunion à la Région prochainement. Un premier rendu sera fait courant été 2023.

SCOT : Les élus ont répondu à toutes les questions citoyennes soulevées lors de l'enquête publique, même si les réponses fournies peuvent être différentes de celles attendues.

Le SYDEL partait sur 650 ha de surfaces artificialisées pour les 20 prochaines années, là où il y aura des possibilités pour les futurs habitants. On arrive aujourd'hui à 450 ha.

Le SCOT Cœur d'Hérault, répondra à "zéro artificialisation nette en 2040". Ce SCOT économise déjà 57% des terres dès les 10 prochaines années.

Projet : Le Président du Pch fait le souhait qu'il n'y ait qu'une seule structure pour nos 3 interCo actuelles et des Inter-SCOT, pas seulement pour l'aspect financier mais aussi pour "peser" plus dans l'environnement régional. Par exemple,

le problème des budgets de fonctionnement est dramatique à terme.

Faut-il maintenir des choix coûteux pour les collectivités ?

Le SRADET c'est 133 SCOT en Occitanie. Beaucoup de territoires vont être "enfermés". Par exemple sur la prévention des risques (incendies, etc.) : pour monsieur Soto, trop préserver empêche d'accéder. On doit tirer leçon des feux de cet été.

En Cœur d'Hérault, il est actuellement difficile de partager une vision de regroupement des 3 communautés de Communes. Il y a accord sur le PAT (plan alimentaire territorial) mais sur la Santé notamment, trop de politiques différentes...

Le CODEV prend de plus en plus de place dans les politiques de représentation dans le projet de territoire. M Soto souhaite une « vision de prospective », sa crainte étant le repli sur soi.

Laurent Castanier : résume le rapport moral 2022 (*en ligne avec tous les docs de cette AG sur le site Pch*). Le CoDev établit un lien entre élus et citoyens, il fait entendre les pratiques du quotidien, les expertises citoyennes et s'efforce de fédérer sur des objectifs positifs.

Nous avons un cadre législatif mais peu de moyens. Aujourd'hui, il y a un renouvellement important et notable du CA pour les 20ans de notre CoDev. Il pointe l'aide précieuse des chargés de mission et agents du Pch.

Cathy Bousquet présente le rapport d'activités 2022.

Charly Fabre présente les commissions thématiques et les programmes du PCH.

Nelson Murray représente le CoDev à la commission "aménagement durable" précise l'avancement du Plan Climat Air, Énergie Territorial, PCAET. En 2022 le syndicat devient **opérateur** en énergies renouvelables, avec l'AREC (agence régionale énergie climat) qui aide à monter le projet.

D'abord en photovoltaïque, avec consultation auprès des communes qui souhaitent s'équiper, 20 communes et 100 projets actuellement.

Laurent Castanier : Le CoDev est présent dans toutes les Commissions Pch ainsi qu'au sein du GAL, groupe d'action locale pour l'attribution des fonds européens, le CoPil du contrat Région/Pch.

Nous avons produit des avis à toutes les étapes du SCOT. Nous attendons le document final du SCOT issue de l'enquête publique, dont les remarques et interventions CoDev (2 réunions publiques d'une centaine de participants sur l'eau et les mobilités). Le SCOT va continuer à être travaillé et sera nécessairement à réactualiser.

Notre **PAT** Projet Alimentaire Territorial, fait suite aux EGADD et restera une de nos actions majeures. Il se déroule selon 5 axes : Foncier – Agroécologie et eau – Accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous – Coordination de la chaîne alimentaire.

Charly Fabre : Concernant le foncier, le Forum a réuni de 70 à 80 personnes, avec Terre de Liens, Terre vivante, la Chambre d'agriculture et la SAFER, pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs maraîchers, avec mise en place d'espaces-tests.

Marie-Pierre Favreau : Les résultats de l'étude pour une -plate-forme logistique sont possibles, avec Croix Rouge Insertion, pour une filière arboriculture et maraîchère en bio. Diamètre d'action : 10,5 kms autour de Clermont.

À venir : organisation de la logistique, trouver des points de chute, avec un axe solidarité alimentaire. Avec "Manger Bio" un démarrage est espéré à l'automne 2023.

Restauration collective : "de la crèche à l'EHPAD" en lien direct avec la santé et l'environnement, réfléchir aux approvisionnements en terme de déplacements et de logistique pour rendre la démarche accessible pour tout le monde.

Murray Nelson rappelle que tous les crédits LEADER (fond européen via contrat Région/Pch) ont été attribués. Réfléchir aux orientations futures.

Cathy Bousquet aborde la question de la "Charte du pays rêvé" englobant tous les aspects du territoire, et qu'il y ait une véritable bifurcation agro-écologique et environnementale. Le CoDev participe à son actualisation.

Thérèse Lederman : le plan Expo-Phyto met l'accent sur les nombreuses maladies liées aux problèmes d'environnement. Il est nécessaire de passer au BIO.

Le plan O Phyto est pris en charge par le Pays et le Scot. Il ne faut pas sous-estimer le problème de l'eau de ruissellement qui pollue les rivières. Malgré les blocages, il faudra accéder à une banque de données officielle.

Monsieur Soto précise que l'ARS a présenté des données chiffrées, mais qui ne sont pas accessibles aux citoyens de base.

À Lavagnac (projet de golf), 2^{ème} avis défavorable.

Michel Raffi : à Alès, il y a des informations sur ce problème. On peut également chercher les pesticides dans les eaux usées. Le problème vient aussi des données non mesurées, qui entrent en synergie, comme les antibiotiques ou les détergents.

CONCLUSION de Cathy Bousquet : nous poursuivrons dans l'échange et la remontée des informations citoyennes.

Bilan financier présenté par Alexandre Weil : **ADOPTÉ.**

Le CODEV réactualisera les frais de déplacement, actuellement à 0,30 centimes le km.

Il faut valoriser davantage l'investissement en temps donné, en salles prêtées, en bénévolat, en contributions volontaires.

Bilan moral : **ADOPTÉ**

Rapport d'activités : **ADOPTÉ**

ORIENTATIONS 2023 :

- Suivi du SCOT, Mobilités, Problème de l'eau, PAT, Energie, Pesticides, charte Pays, ...

Questions et interventions diverses :

Michel Raffi : avons-nous un organigramme qui nous permet de formaliser, de repérer, nos interlocuteurs ?

Une catastrophe sanitaire majeure est en vue, y compris dans le monde animal.

Des aberrations : l'université de Montpellier n'est pas autorisée à installer du photovoltaïque sur ses toitures.

Va-t-on continuer à défigurer les paysages et les terres alors qu'il y a des toits très grands disponibles ?

On manque de bases légales pour faire passer des projets d'installation sur des domaines d'état, comme les universités.

Murray Nelson : par rapport à l'énergie, nous devons monter en compétence et faire en concertation.

La surface de toiture dans le Pays est suffisante pour l'alimenter en électricité, d'après une étude officielle.

Et le Scot s'impose au Pays, donc il y a des possibilités.

Sophie Giraud note une progression des positions du CODEV et du Pays, après de nombreuses études, les choses semblent bouger.

Elle exprime le vœu d'avoir des objectifs chiffrés, en lien avec les objectifs du Développement Durable.

Thierry Laniesse : il n'y a pas de plan d'action du Scot, mais une évaluation et des obligations sur l'artificialisation des sols.

Laurent Castanier : le Pays a principalement une action prospective (SCoT, PCAET). Ce sont les Communes et interCo qui font le concret sur le territoire d'où l'importance des liens avec l'ensemble des élus.

Michel Raffi : insiste sur la notion de gouvernance, qui est centrale. Il faut de la pédagogie, donner des choix chiffrés et documentés, des tableaux d'analyse.

Denis Terraillon : le CODEV peut aider à orienter les choix.

Cathy Bousquet : le Codev va produire des éléments pour le PAT, nous sommes dans une évolution de période et nous devons faire le lien entre la désaffection électorale et une mobilisation des habitants. Le thème de la Gouvernance est à l'étude, en gestation.

Pablo Reñe demande quel est l'impact décisionnaire réel du Codev et de ses travaux ?

Valérie Bouyssou demande comment le législateur peut donner des obligations aux citoyens ? Elle s'inquiète pour nos enfants.

Maryline Elbaz : peut-on faire des lois au niveau local ?

Thierry Laniesse répond et fait valoir la parité prévue entre le Codev et les élus à l'Assemblée des Territoires (évolution récente importante pour les citoyens). Il rappelle le rôle du Codev au sein du PAT avec quasiment une co-décision sur ce dossier.

Il rappelle que les deux seules compétences véritables pour le SYDEL, sont le Scot et le Plan Climat. Le Plan Climat peut être l'occasion de fixer des objectifs chiffrés. Le public est de plus en plus sensibilisé.

Elisabeth Jaune : il faudrait déjà que les élus arrêtent de désobéir aux lois et règlements en vigueur.

Michel Raffi : nous devons faire de la pédagogie et connaître vraiment les personnes, faire du lobbyisme citoyen.

BUDGET PRÉVISIONNEL : ADOPTÉ

NOUVEAUX STATUTS assoupli et toilétté : **ADOPTÉS.**

Nouveaux candidats au Conseil d'Administration CoDev et cooptés 2022 confirmés pour 2023 : ADOPTES

- Arnould Carpier, Saint Jean de Fos
- michel Raffi : Popian
- Elisabeth Jaune, Plaissan

Liste du nouveau CA validé par notre AG le 16/02/2023 : 20 personnes

Favreau Marie Pierre – Cabrière -
 Schuehmacher Jérôme – la Boissière –
 Jaune Elisabeth – Plaissan
 Terraillon Denis – Montarnaud –
 Lahellec Alain - Pouzols –
 Nelson Murray – Octon –
 Weil Alexandre – Aniane- CEMEA –

Fabre Charly – Clermont –
Bousquet Cathy – Montarnaud
Audouy Marie Christine – Lodève –
Thérèse Lederman – Lodève –
Ligonnière Christian – Montpeyroux –
Carpier Arnaud – Saint Jean de Fos –
Raffi Michel – PEEP, Saint André, Popian –
Andrée Guiguet – Clermont –
Annie Dalban - le Bosc
Irina kolotouchkina
Agnès Kenedi ; Clermont
Martine Bueno, Popian
Laurent Castanier, Lodeve